

Image not found or type unknown



Mes parents sont endettés et je vis chez eux.

Par **Sausau**, le 10/11/2011 à 07:14

Bonjour,

Je vis chez mes parents et je possède des biens comme l'ordinateur, une box, une télé, un lecteur DVD enregistreur qui sont à mon nom (soit que je me suis acheté à l'aide de mon compte bancaire ou soit qu'on m'a offert). Mes parents ont déposé un dossier de surendettement à la Banque de France mais ils ne sont pas sûrs d'honorer leurs dettes de crédit en attendant la réponse. Mes biens, peuvent-ils être saisis par un huissier, même si je ne suis pas la personne endettée ?

Puis-je avoir un recours pour que ça n'arrive pas ?

Merci pour les renseignements que vous m'apporterez.